Nous sommes entrés dans l'Union à une époque où le canal Welland était à peine commencé ; nous en sortons aujourd'hui avec l'un des plus magnifiques systèmes de canaux qui soit au monde. Et les lignes télégraphiques donc! Lors de l'Union, la seule ligne que nous cussions, était le télégraphe à boules que chacun de nous a dû voir et qui reliait la citadelle à l'Ile d'Orléans, et qui de là communiquait à la Grosse-Ile par un télégraphe du même genre. Aujourd'hui, un immense réseau do fils télégraphiques met en communications quotidiennes et instantanées les districts les plus éloignés des différentes provinces. Nous sortons de l'Union avec une dette plus élevée que lorsque nous y sommes entrés ; mais nous en sortons avec un système complet et perfectionné de phares, de quais, de jetées, de piliers, de glissoires, enfin, d'une foule d'autres travaux publics qui ont puissamment contribué à l'établissement et à la prospérité du pays, et qui ont plus que doublé sa richesse depuis l'Union. Le Grand Trone seul, pour les 16 millions de piastres qu'il a coûté, a contribué à augmenter la valeur de nos terres pour des millions et des millions de piastres, à donner plus de prix à nos produits agriocles qui sont ainsi plus facilement transportés sur nos marchés, et a fait dépenser au milieu de nous plus de soixante-dix millions de piastres pour sa construction seule. Qui, M. le Président, si nous sommes entrés dans l'Union avec une dette de quatre cent mille piestres et qu'avjourd'hui nous en sortions avec une dette de trente millions de piastres, nous pouvons encore montrer ce que nous avons fait de cet argent, par les immenses territoires de terres incultes qui sont couverts de riches moissons, et qui ont retenu au pays, non pas tous les fils des cultivateurs de nos campagnes, mais du moins un très grand nombre d'entre eux qui, sans ces améliorations, auraient émigré en foule chez nos voisins. Sous la confédé. ration, nous aurons le contrôle de nos terres et nous pourrons les établir et les développer de manière à conserver au milieu de nous tous ces jeunes gens appartenant à l'une ou l'autre origine, qui vont trop souvent porter à l'étranger leurs bras, leur énergie et leur dévouement. Nes terrains miniers, si riches et si productifs, et dont l'exploitation vient à peine d'être commencée, seront aussi une source de revenus énormes pour le pays, et contribueront beaucoup à augmenter le chiffre de notre population en fixant au

Canada bien des hommes qui auraient été chercher fortune ailleurs; et je suis d'autant rlus confiant qu'il en sera ainsi que la Providence a voulu joindre à ses autres bienfaits à notre égard la possession des mines les plus riches et peut-être les plus abondantes du monde. Quant à nos pêcheries, elles étaient à peine exploitées lors de l'Union, et aujourd'hui, bien qu'elles pussent l'être davantage, il est de fait cependant que tous les ans elles prennent un développement prodigieux, et sont destinées dans un avenir très rapproché à être une source de revenu immense pour le pays. (Ecoutez ! écoutez !) Il y aurait encore, M. le PRESIDENT, bien d'autres points de vue sous lesquels nous pourrions envisager les avantages que nous avons retirés de l'Union des Canadas, en compensation des sacrifices que nous nous Ainsi, nous pourrions sommes imposés. examiner dans quelle position politique nous nous trouvions à cette époque-là. verrions que nous venions de sortir d'une crise terrible, durant laquelle le sang avait coulé sur les champs de bataille et ailleurs; notre constitution avait été suspendue, et le pays entier avait été témoiu de scènes telles que ce pays, jusque-là si paisible et comparativement si heureux, n'en avait jamais vu de semblables. Aujourd'hui, nous avons le gouvernement responsable, qui est une des plus belles institutions de l'Angleterre, où il a en sa faveur l'épreuve des siècles. Cette grande garantic constitutionnelle, nous l'emportons avec nous dans la confédération dans laquello nous entrons avec la paix, la prospérité et le bonheur au milieu de nous, et avec la conviction de rendre cette paix, cette prospérité et ce bonheur plus grands et plus durables encore; nous y entrons avec l'ambition légitime et patriotique de placer notre pays dans une position plus digne de notre population, et plus importante et plus respectable aux yeux des étrangers.-L'hon. député d'Hochelaga ne s'est pas contenté de faire un retour sur le passé, mais il a aussi fait allusion à la constitution des cours dans le Bas-Canada sous la confédération. Il a dit qu'il ne comprenait pas la signification de l'article des résolutions qui laisse au gouvernement central la nomination des juges, tandis qu'un autre article veut que la formation et le maintien des cours soient confiés au parlement local. L'hon. membre aurait dû remarquer que, par les pouvoirs conférés aux gouvernements locaux, le Bas-Canada conservera tous ses droits civils,